

Bonjour à tous,

Le conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2025 pour vous, et vos proches, ainsi qu'une bonne santé.

N'attendons pas que les solutions viennent des autres, soyons acteurs de nos vies et solidaires. Proches les uns des autres afin de résoudre les problèmes du quotidien.

Dans ce contexte compliqué, dans le monde et en France, nous devons rester prudents dans nos investissements, sans pour autant négliger l'entretien et les renouvellements indispensables.

TRAVAUX :

Le début 2024 a été marqué par les doubles élections. Nous avons dû nous conformer à la réglementation, en installant des attentes pour les nombreux panneaux d'affichage électoraux à mettre en place.

Les travaux de réfection de voirie ont continué sur St Paul des Fonts et St Jean d'Alcas.

La porte de l'église de St Paul a été repeinte, et les allées et bordures du parvis sont toutes neuves

Les lanternes du centre de St Paul et du Fort de St Jean ont été modifiées en LED. En fin d'année, nous avons lancé la dernière tranche de travaux pour passer, tout le parc d'éclairage public, en LED sur la commune.

Des travaux sur la Granges aux Marnes, nous permettent de réduire les frais de chauffage en isolant la salle principale, par une porte coulissante, des rideaux thermiques aux porte-fenêtre et fenêtre, et un climatiseur split pour chauffer la salle.

Un drain a été réalisé pour assainir les murs côté jardin. Deux façades ont été, l'une enduite et l'autre rejointé. Des réparations en toiture ont eu lieu également. Il y a tout de même encore une fuite d'un velux à résoudre.

Reprise intégrale de la terrasse du Point Accueil qui devenait dangereuse.

A l'école les poutres en sous-sol ont été traitées, et consolidées. Les fenêtres ont été dotées de moustiquaires.

La chute de l'arbre sur l'ancien lavoir de St Paul, avait endommagé la toiture et une poutre. La toiture a été refaite et la poutre changée !

Un caveau municipal va être réalisé au cimetière de St Jean d'Alcas, ainsi qu'un columbarium avec jardin des souvenirs, dans chacun des cimetières.

Le cœur de village de St Paul des Fonts est en attente car une parcelle doit être acquise avant de lancer la procédure. N'ayant pas réussi à nous entendre sur le projet de l'acte notarié, nous lançons une procédure d'expropriation.

Les abords de la RD 500 à partir du panneau du village est du ressort de la commune. Le département monte un dossier pour le budget 2025 où cette partie est reprise jusqu'au point zéro. S'il est validé, la route sera refaite. Les gabions qui soutiennent le talus datent des années 70. Cela fait 50 ans que la végétation consolide ce talus, elle maintient le tout. Cependant, les gabions qui sont le long de la route sont très abimés. Une refonte du talus est inenvisageable. Un tel chantier serait très onéreux et voir même déstabilisant pour la structure des sols.

Un chantier participatif pourrait être une solution pour réparer petit à petit le bas du talus.

EAU :

Il y a eu deux fuites sur St Paul des Fonts qui nous ont été réparées, mais restons vigilant car les racines détériorent les conduites.

Une étude sur nos réseaux va être réalisée sur les deux années à venir portée par la communauté de communes.

Des travaux de maintenance et nettoyage continuent.

ENERGIE :

Afin de minimiser les frais d'énergie, nous avons adhéré à un groupement de commande avec le SIEDA afin d'obtenir de meilleurs tarifs.

Les panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école fournissent l'électricité et permettent la revente du surplus. Nous étudions la possibilité de faire une

consommation collective avec les autres bâtiments communaux dans un rayon de 5 kms.

TOURISME/PATRIMOINE :

La commune a depuis le 12 décembre 2023 deux sites inscrits Monuments Historiques : le Domaine de la Vialette depuis 1984 et maintenant le Fort de St Jean d'Alcas.

La responsable du Point Accueil est partie depuis fin août, elle est remplacée depuis le 6 janvier par Guillaume SISIAK que je vous présente en tant qu'assistant de conservation du patrimoine. Il va se charger du Point Accueil mais également des projets touristiques de la commune.

Nous avons mis en place un schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique avec les autres sites de la communauté de communes.

Un Syndicat Mixte « l'Agence d'Attractivité du territoire Larzac et Vallées » a vu le jour pour structurer le tourisme dans notre secteur, mais également l'économie.

L'achat de la grotte La Cabane interviendra d'ici la fin du trimestre. Elle a été visitée par les Bâtiments de France et la DRAC. Le principal enjeu est la sécurisation du site.

DIVERS :

Les associations ont bien œuvrées pendant toutes l'année avec diverses activités et évènements : Nettoyage de l'aqueduc, de village, Apéro et jeux partagés, soirées jeux de société, concours de pétanques, repas des chasseurs, repas partagés, sport et convivialité, concerts de musique, spectacle théâtral et musical et fêtes votives etc... merci à tous pour votre implication

L'école a organisé l'an dernier des Olympiades avec les du RPI de CORNUS/FONDAMENTE/VERSOLS/ST FELIX. Une excellente journée qui restera dans les mémoires.

La commune a travaillé en partenariat avec les propriétaires du Moulin de Gauty afin de signaler le lieu, recherché pour son calme, et qu'il soit respecté. C'est également une activité économique de la commune. Cependant la signalétique a été vandalisée.

L'abonnement à l'application Panneau Pocket a été renouvelé. Vous pouvez la télécharger gratuitement et ainsi avoir les informations de la commune en temps réel.

Un Coiffeur ambulant sera présent chaque lundi matin semaine paire. Vous pouvez retrouver les coordonnées et le planning sur Panneau Pocket ou sur le site de la commune.

Une borne de recharge REVEO a été installée au cimetière de St Jean d'Alcas pour les voitures électriques de passage.

COMMUNAUTE DE COMUNES :

Les deux gros enjeux des années à venir sont le changement de mode de collecte des déchets et la gestion de l'eau :

- Le changement de mode de collecte des déchets, décidé afin de maîtriser l'impact des coûts en augmentation auprès des ménages. L'enjeu est à la fois de limiter les coûts du service mais aussi par une action de chacun, de diminuer le poids des déchets que nous produisons. La distribution de cabas se déroulera le 8 février de 9h à 12 h à St Paul des Fonts.
- Et l'autre, est celui de l'eau pour laquelle les règles sont de plus en plus drastiques. Nous devons être solidaires afin que chacun puisse accéder à l'eau.

Une évolution partielle du PLUI débuté en janvier 2023 a été finalisée en novembre dernier.

Je vous rappelle que nous avons accès à la déchèterie de St Affrique depuis la signature de la convention par la communauté de communes.

Le Point Info Sénior est depuis début 2023 à NANT - Place du Claux, vous pouvez les contacter et si besoin ils se déplacent chez vous.

L'EVS (Espace de Vie Sociale) travaille entre autres sur des actions pour le RELAIS PETITES ENFANCES.

Ne pas hésiter à les contacter afin d'avoir des renseignements : par exemple gardes d'enfants en horaires élargis, aides financières à l'installation des professionnels, valoriser l'offre de service de monenfant.fr etc...

Il y a des permanences administratives à la salle polyvalente de Marnhagues et Latour un mardi après-midi sur deux.

Une halte jeux tous les 15 jours au Château de Latour.

L'EVS veut développer l'offre de garde à domicile et favoriser l'offre de babysitting

La Rur@linette se maintient le mardi après-midi semaine paire. N'hésitez pas à les solliciter.

La Communauté de communes a acquis un véhicule 9 places financé par des sponsors. Ce véhicule est mis en autopartage avec l'aide du Parc naturel régional des Grands Causses qui développe ce service depuis 2018 sur son territoire, en partenariat avec Citiz Mobilib.

L'autopartage avec Citiz, c'est la possibilité de louer une voiture en libre-service, pour une heure ou plusieurs jours ! Le véhicule 9 places de la Communauté de communes est stationné à La Cavalerie (parking de la mairie).

Pour inciter les associations à utiliser ce service, la Communauté de communes, propose à chaque association de son territoire de bénéficier d'un prêt-essai gratuit pour une durée maximale de 48h et dans la limite de 300 kilomètres parcourus. Pour bénéficier de ce prêt, les associations doivent contacter par téléphone la Communauté de communes Larzac & Vallées (05 65 99 33 00).

[Allez sur le site de la Communauté de communes Larzac et Vallées vous y trouverez tous les renseignements sur la vie dans notre communauté de commune.](#)

Je vous propose un buffet convivial pour continuer d'échanger.

Merci de votre écoute et bon dimanche à tous.